

**ASSEMBLÉE NATIONALE**5 mai 2006

---

EAU ET MILIEUX AQUATIQUES - (n° 2276)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 297

présenté par  
M. Le Fur-----  
**ARTICLE 32**

Dans la première phrase de l'alinéa 3 de cet article, substituer aux mots :

« de l'espace rural, de l'environnement urbain et économique »,

les mots :

« des espaces urbains et ruraux, des activités économiques notamment agricoles ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La montée en puissance des SAGE et le renforcement de leur portée juridique imposent d'assurer la prise en compte des intérêts économiques agricoles dans les éléments constitutifs des SAGE (plan d'aménagement et règlement).